

Appel à projets 2010

Modalités pratiques

Contenu du dossier de candidature à déposer :

Parties A, B (word), C, D et E (excel) imprimées et signées par le(les) responsable(s) juridique(s) de l'organisme désigné « Porteur de l'opération », ainsi que le cas échéant des autres organismes coréalisateur(s), cachetées et datées, **en deux exemplaires originaux**, accompagnées des pièces annexes originales **en un seul exemplaire** ;

accompagnées obligatoirement d'une

version électronique (le dossier de candidature parties A à E fichiers Word et Excel ainsi que les annexes scannées *si possible*)

NB : Dans le cas d'une opération portée par plusieurs organismes coréalisateur(s), l'organisme désigné « Porteur de l'opération » transmet en une fois, toutes les pièces de l'ensemble des organismes coréalisateur(s) (*fichiers Excel distincts pour chaque coréalisateur d'actions*).

Si vous déjà transmis à RACINE, lors d'une précédente candidature, certains documents administratifs pérennes tels que statuts juridiques, attestation fiscale, RIB etc. restant d'actualité, il est inutile de les fournir à nouveau. Il suffit dans ce cas d'indiquer les documents déjà en notre possession dans la liste des pièces.

Dépôt du dossier :

Date limite de dépôt des dossiers imprimés et électroniques de demande de subvention : **vendredi 6 novembre 2009**

✓ dépôt du dossier par porteur **jusqu'à 18h00**

ou

✓ envoi postal **daté du 06/11/09** « cachet de la Poste faisant foi »

à

RACINE Assistance Technique Transnationalité
73 rue Pascal, 75013 Paris

Pour la version électronique : **candidature2010@racine.fr**

Preuves de dépôt :

✓ Dépôt par porteur :

Une **attestation de dépôt** sera délivrée contre remise en main propre (*prévoir un retour du coursier si nécessaire*).

✓ Dépôt par courrier :

Un **accusé de réception** sera envoyé par retour de courrier.

Ce document ne présuppose pas de la recevabilité du dossier.